

CCPAF

Stratégie

2025 - 2028



Photo: Leopold Maitre



Table of Contents

Vue d'ensemble/résumé du plan	3
Élaboration du plan	3
Profil de l'organisation	6
Membres du conseil d'administration	7
Notre équipe	7
Exécutif	9
Nos priorités - L'environnement actuel	11
LÉGISLATION	14
Législation fédérale	15
Objectifs stratégiques	16
Comment vous pouvez aider	19

Vue d'ensemble/résumé du plan

VUE D'ENSEMBLE

La Coalition canadienne pour la protection des animaux de ferme (CCPAF) a établi ce plan stratégique pour 2025-2028 afin de s'assurer que sa mission soit menée manière efficace et durable. Il s'agit d'un plan réaliste dans la mesure où les résultats peuvent être atteints dans un délai de trois ans, en prenant en compte nos ressources financières et humaines.

Les principales priorités de notre plan sont les suivantes :

1. Sensibiliser le public aux conditions inacceptables dans lesquelles les animaux de ferme sont élevés, transportés et abattus.
2. Donner à nos bénévoles plus de responsabilités dans le cadre des campagnes.
3. Encourager les dons. Bien que les bénévoles fassent une grande partie du travail, nos campagnes entraînent certains coûts, tels que la publicité, la création de pétitions et l'engagement de spécialistes possédant des compétences techniques particulières (par exemple, des développeurs web). Même si tous les dons soient les bienvenus, nous souhaiterions, dans la mesure du possible, encourager les dons récurrents afin d'assurer une plus grande prévisibilité des revenus et des opérations.

En gardant ces priorités à l'esprit, notre plan comprend les éléments suivants :

- Notre vision, notre mission et nos valeurs
- Ce qui nous différencie
- Notre histoire et notre équipe
- L'environnement agricole et législatif actuel du Canada
- Nos objectifs stratégiques
- Comment aider la CCPAF

Nous sommes extrêmement reconnaissants à nos fidèles partisans et donateurs pour l'intérêt qu'ils portent à la CCPAF et pour leur passion d'aider les animaux de ferme à vivre une vie meilleure.

Nous continuerons à travailler avec eux pour y parvenir.

Élaboration du plan

Notre plan stratégique a été élaboré par le conseil d'administration, un membre de la CCPAF et un facilitateur spécialisé dans la planification stratégique. Pour établir nos objectifs et les stratégies qui les soutiennent, nous avons pris en considération

notre mission globale, nos forces et nos faiblesses. Nous avons également mené une étude environnementale sur l'état actuel de l'agriculture au Canada, ainsi que sur la législation en vigueur, les actions menées par d'autres organisations de protection des animaux et la politique en matière de bien-être des animaux de ferme.

Ce à quoi nous aspirons, comment nous accomplissons notre objectif et les principes fondamentaux qui nous guident

VISION

Un monde dans lequel les animaux d'élevage sont traités avec humanité à toutes les étapes de leur vie.

MISSION

La Coalition canadienne pour la protection des animaux de ferme (CCPAF) se consacre à la promotion du bien-être des animaux élevés pour l'alimentation au Canada par l'éducation du public, le changement législatif et la promotion d'une réflexion critique sur les choix alimentaires.

VALUES

À toutes les étapes de la vie: les animaux de ferme ont le droit, à toutes les étapes de leur vie, d'être traités d'une manière qui minimise leur peur, leur douleur et leur souffrance.

Compassion: la CCPAF accorde une place centrale à la recherche de soins compatissants pour les animaux de ferme dans tous ses programmes.

Science: la CCPAF s'appuie sur des données scientifiques probantes.

Éducation: la CCPAF pense qu'un public informé des conditions déplorables dans lesquelles sont élevés les animaux de ferme peut être motivé à exiger des producteurs, des transporteurs, des abatteurs, des transformateurs, des détaillants et du gouvernement qu'ils garantissent un traitement humain aux animaux de ferme.

Choix du consommateur: la planète et ses habitants sont en meilleure santé lorsque moins d'animaux sont élevés et consommés.

Collaboration: la CCPAF collabore avec des personnes et des organisations partageant les mêmes idées afin de promouvoir le traitement sans cruauté des animaux de ferme.

Responsabilité fiscale: la CCPAF gère ses finances avec prudence et fait preuve de discernement dans le choix des donateurs afin d'éviter tout conflit d'intérêts réel ou apparent.

Ce qui nous différencie

- La CCPAF est une organisation caritative canadienne qui se consacre exclusivement à l'amélioration de la vie des animaux élevés pour l'alimentation.
- Les partisans viennent de presque toutes les provinces et territoires du Canada.
- La CCPAF s'occupe parfois de questions qui ne sont pas du ressort d'autres organisations de protection des animaux.
- Le conseil d'administration, la direction, les entrepreneurs et les bénévoles sont des défenseurs de longue date de la cause animale.
- La CCPAF peut prendre des décisions rapidement et changer d'approche si l'une d'entre elles ne fonctionne pas.
- Toutes les communications, sites web et documents imprimés sont en français et en anglais.



Profil de l'organisation

L'HISTOIRE

- 2002 L'idée d'une organisation consacrée au bien-être des animaux de ferme est créée par Stephanie Brown, Debra Probert et John Youngman.
- 2005 La Coalition Canadienne pour la Protection des Animaux de Ferme / Canadian Coalition for Farm Animals (CCPAF/CCFA) est enregistrée en tant qu'organisation canadienne à but non lucratif.
- 2005 - 2013 - À ses débuts, la CCPAF se concentre sur trois questions : les cages en batterie, les cages de gestation et le transport sur de longues distances.
- 2014 - La CCPAF joue un rôle déterminant dans le Code de pratiques du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), qui stipule qu'aucun nouveau bâtiment destiné à l'hébergement des truies gestantes ne doit comporter de cages de gestation et que toutes les cages doivent être supprimées d'ici 2024.
- 2016 - La CCPAF s'attaque à la question des décès d'animaux dans les incendies de grange, ce qui a permis de réduire considérablement ces types d'incendies.
- 2017 - La directive du CNSAE interdit les nouvelles cages en batterie pour les poules pondeuses et prévoit leur élimination complète d'ici à 2036.
- 2019 - La réglementation sur le transport des animaux de ferme est améliorée grâce aux efforts concertés de la CCPAF et d'autres organisations de protection des animaux.
- 2022 - nouveau site web humanefood.ca
- 2023 - La CCPAF / CCFA devient un organisme de bienfaisance enregistré
- 2023-2025 Les activités se sont concentrées sur les efforts visant à mettre fin à l'alimentation forcée pour la production de foie gras, à influencer la politique des entreprises pour améliorer le bien-être des poulets élevés pour la viande et à améliorer la loi relative aux animaux de ferme.
- A entrepris le premier processus de planification stratégique de l'organisation, qui a abouti à l'élaboration du présent plan stratégique pour 2025-2028.

Notre équipe

Membres du conseil d'administration

Edana Brown



Membre du conseil d'administration de la CCPAF depuis 2012, le rôle actuel d'Edana en tant que présidente du conseil d'administration consiste à fournir un soutien en matière de conseil et de communication pour des initiatives allant de la planification stratégique à l'élaboration de campagnes. Rédactrice de métier, elle vit avec ses deux enfants, son chihuahua Cooper et son chat noir Jake à Hamilton, en Ontario.

Vicki Fecteau



Vicki est une ingénieure à la retraite (BESc., P.Eng.) qui a passé la majeure partie de sa carrière chez IBM Canada. Après sa retraite, elle s'est lancée dans une nouvelle carrière - le bénévolat - qui lui a apporté la même satisfaction que son emploi chez IBM. Désormais, elle consacre tout son temps au bien-être des animaux de ferme en tant que présidente de la CCPAF. Elle et son mari vivent dans le centre de Toronto avec leurs deux chats, Sophie et Oliver.

Tony Weis



Tony Weis est professeur de géographie à l'université Western.

Il est l'auteur de *The Ecological Hoofprint : The Global Burden of Industrial Livestock* (2013) et *The Global Food Economy : The Battle for the Future of Farming* (2007).

Ses recherches s'inscrivent dans le domaine de l'écologie politique, avec un accent sur l'agriculture et les systèmes alimentaires. Il donne des cours sur le changement climatique, les géographies animales, la conservation de la biodiversité et l'agriculture mondiale.

Adrienne George



Adrienne vit dans la région du Niagara, en Ontario, et est actuellement directrice du marketing mondial chez Animal Save Movement (ASM) et pour la campagne Plant Based Treaty. Elle est également co-organisatrice de Toronto Pig Save, agente de liaison régionale pour les sections d'ASM en Amérique du Nord et membre du conseil d'administration de Burlington Vegfest et de VegTO. Titulaire d'un diplôme collégial en marketing et en promotion, ainsi que d'un diplôme en histoire de l'Université Brock. Adrienne a poursuivi une carrière de 20 ans en marketing et en événements spéciaux au sein d'entreprises telles que Warner Music Canada et Tim Hortons.

Geraldine Lindley



Geraldine est titulaire d'une maîtrise en droit de la London School of Economics and Political Science, ainsi que de licences en sciences et en droit de l'université du Nouveau-Brunswick. Après l'université, elle a obtenu son premier emploi à Toronto, où elle réside toujours. Elle a appliqué ses diplômes de biologie et de droit à sa carrière professionnelle et au bénévolat. Récemment retraitée, son enthousiasme pour le bien-être des animaux reflète également sa formation en science, en droit et en éthique.

Exécutif

Présidente: Vicki Fecteau



En plus d'être membre du conseil d'administration, Vicki est présidente et directrice générale de la CCPAF. Cela signifie qu'elle assume toutes les responsabilités; un rôle qu'elle prend très au sérieux et avec humilité, consciente de la confiance qu'on lui accorde.

**Vice-présidente:
Patricia MacInnes**



Originaire de la Nouvelle-Écosse, Patricia vit en Ontario depuis plus de 25 ans et habite actuellement dans la région sud de la baie Georgienne. Elle a fait des études supérieures en commerce au collège et à l'université avant de se lancer dans une longue carrière dans le développement commercial, l'image de marque, les licences et la gestion des ventes. Aujourd'hui, elle est responsable du centre de conception dans le secteur de l'aménagement de terrains.

Très passionnée par le bien-être animal, Patricia a hâte de continuer son combat et de mettre son expertise, sa perspicacité et son dévouement au service de la CCPAF.

Secrétaire: Sue Kralik



Trésorière: Christine Bernier



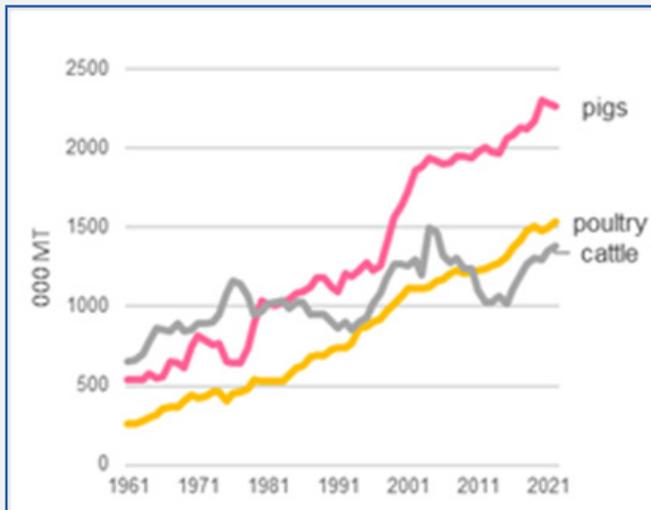
Depuis qu'elle a pris sa retraite en tant que directrice d'école, Sue Kralik anime des ateliers à l'Academy for Lifelong Learning de Toronto où elle a occupé le poste de présidente pendant l'année scolaire 2020-2021. En plus de participer à des organisations d'apprentissage, comme Living and Learning in Retirement, qui propose des conférences hebdomadaires au campus Glendon de l'Université York, Sue est la secrétaire de séance du CCPAF. Sue est membre de Pax Christi, une organisation internationale pour la paix et s'intéresse beaucoup aux questions de justice sociale et à l'activisme.

Christine a obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation en philosophie et concentration en éthique à l'Université de Toronto. Elle aime les animaux depuis toujours et défend la cause des animaux de ferme depuis qu'elle a appris des faits troublants sur l'industrie laitière à l'adolescence. Après avoir travaillé comme entraîneuse personnelle pendant de nombreuses années, elle occupe maintenant un poste administratif à la CCPAF. Christine vit à Stouffville, en Ontario, avec son mari et ses deux filles.

Nos priorités - L'environnement actuel

Cette section donne un bref aperçu du contexte agricole et législatif actuel au Canada pour vous aider à mieux comprendre notre travail.

AGRICULTURE



Principales sources de production de viande au Canada, en volume, de 1961 à 2022 - Source FAOSTATS (2025)

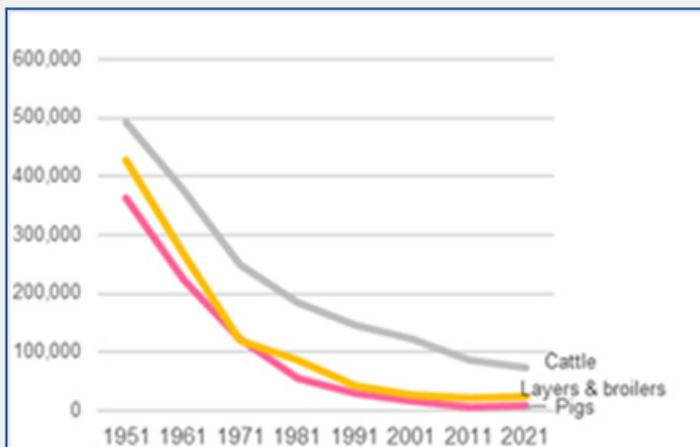
Le Canada se classe parmi les plus grands producteurs et consommateurs d'aliments d'origine animale au monde par habitant. Le Canadien moyen consomme près de 100 kg de viande par an, soit plus du double de la moyenne mondiale de 45 kg par an. En outre, le Canada enregistre régulièrement un excédent commercial net pour la viande.

De 1961 à 2023, la quantité totale de viande produite chaque année au Canada a presque quadruplé et cette croissance a suivi les tendances mondiales, avec les porcs et la volaille qui ont pris presque toute la part de l'augmentation depuis les années 1970. En 2023, près des trois quarts de toute la production de viande au Canada provenait

des porcs (44 %) et de la volaille (30 %). La viande de porc représentait environ 60 % des exportations totales de viande du Canada.

Au Canada, en 2023, 855 millions d'animaux de ferme ont été tués à des fins

alimentaires, dont plus de 800 millions de poulets. Cela représente environ 21 animaux de ferme élevés et tués chaque année à des fins alimentaires pour chaque Canadien. La population totale d'animaux de ferme tués à des fins alimentaires a été multipliée par plus de cinq depuis 1960.



Nombre d'exploitations canadiennes produisant les principales espèces de bétail, 1951-2021 Source : Statistique Canada (2021)

L'augmentation spectaculaire du volume de production et des populations d'animaux de ferme au Canada se produit dans un nombre de plus en plus restreint d'exploitations, mais qui deviennent de plus en plus grandes.

Il y a quelques générations à peine, la plupart des fermes canadiennes comptaient un petit nombre d'animaux de différentes espèces. D'après le recensement agricole de 1951 au Canada, 493 321 fermes (79 % de toutes les fermes) élevaient des bovins, 364 068 fermes (58 %) élevaient des porcs et 427 317 fermes (69 %) élevaient des poulets, pour leurs œufs, leur viande ou les deux.

AD'après le recensement agricole de 2021 au Canada, il n'y avait que 7 423 fermes qui élevaient des porcs (sept fois moins qu'au milieu des années 1970) et moins de 25 000 fermes qui élevaient des poulets (7 505 pour les poulets à griller et 18 536 pour les poules pondeuses).

La chute du nombre d'exploitations et l'augmentation du volume total de production signifient clairement qu'une exploitation d'élevage typique au Canada a maintenant beaucoup plus d'animaux qu'il y a quelques décennies.

Aujourd'hui, **une ferme porcine canadienne compte en moyenne près de 2 000 animaux**, soit environ 20 fois plus qu'au milieu des années 1970. Comme le dit un rapport de Statistique Canada, « L'industrie porcine canadienne a bien évolué... passant d'un très grand nombre de fermes mixtes possédant chacune seulement quelques porcs, elle est passée à un nombre restreint de fermes très spécialisées et de plus grande taille ». On a aussi vu une accélération importante du « temps de rotation » des porcs (le temps entre la naissance et l'abattage a beaucoup diminué).



En moyenne, les élevages de poulets à griller au Canada élèvent maintenant près de 14 400 oiseaux à la fois (et renouvellent ce « stock » plusieurs fois par an) et les élevages de poules pondeuses ont en moyenne plus de 1 300 poules à la fois (les troupes de poules pondeuses vivent généralement entre 1 et 2 ans). La reproduction de l'ensemble des populations de poules pondeuses et de poulets à griller du Canada se fait dans moins de 2 000 sites de reproduction.

Photo: CCFA Pia Sarker

Une grande partie des bovins de boucherie canadiens sont élevés dans des pâturages, puis engraisés dans des parcs d'engraissement où ils sont nourris avec des régimes riches en maïs. Le nombre de vaches laitières a beaucoup baissé (environ deux tiers depuis 1961) mais chaque vache produit beaucoup plus de lait et passe de plus en plus de temps dans des enclos intérieurs. Même si la production bovine et laitière canadienne a connu une consolidation importante, celle-ci est loin d'être aussi extrême que dans les secteurs porcin et avicole.

Comme les animaux de ferme sont élevés dans des exploitations industrielles beaucoup moins nombreuses et beaucoup plus grandes, qui sont de plus en plus loin des regards, très peu de Canadiens sont en contact avec les animaux qu'ils consomment. On peut donc supposer que la plupart d'entre eux considèrent comme acquis l'abondance et le prix relativement bas de la viande, des œufs et du lait, et ne se soucient guère des conditions de vie de ces animaux.

SOURCES:

Food and Agriculture Organization Statistics Division (FAOSTAT) (2025): [Production and Resource STAT Calculators](#).
Statistics Canada (2022): [2021 Census of Agriculture](#).

LÉGISLATION

Au Canada, les lois sur la protection des animaux de ferme sont souvent perçues comme pas assez strictes :



Photo: Getty images

Il n'existe aucune loi fédérale spécifique pour réglementer et garantir le traitement sans cruauté des animaux de ferme.

La **loi sur la santé des animaux et la loi sur l'inspection des viandes** réglementent le transport et l'abattage. Cependant, elles concernent davantage la sécurité alimentaire et les maladies que le bien-être.

Les codes de pratiques, sous l'égide du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), définissent des normes en matière de soins, mais :

- o Ils ne sont pas des lois et sont adoptés sur une base volontaire.
- o Ils sont élaborés avec la contribution de l'industrie, ce qui limite leur progressivité.

Les provinces ont aussi leurs propres lois, mais elles s'appliquent généralement à la cruauté envers les animaux, en excluant souvent le traitement des animaux de ferme quand ce traitement est considéré comme la norme dans l'industrie.



Photo: CCFA Pia Sarker

Législation fédérale

Le Code pénal, art. 445 et 445.1, interdit de causer « des douleurs, souffrances ou blessures, sans nécessité » à un animal ou de tuer, mutiler, blesser, empoisonner ou blesser » un animal sans excuse légitime. Bien que cette interdiction s'applique techniquement aux animaux de ferme, les tribunaux **ne condamnent** souvent **pas les** auteurs des mauvais traitements présumés si ceux-ci sont commis dans le cadre des pratiques généralement acceptées en matière de gestion des animaux de ferme (p. ex. la coupe de queue, l'écornage, l'écrasement des porcelets, etc.)

La loi sur la santé des animaux et la loi sur l'inspection des viandes réglementent le transport des animaux et leur abattage dans des abattoirs sous contrôle fédéral.



Photo: CCFA Pia Sarker

Législation provinciale

La loi provinciale en matière de cruauté envers les animaux s'applique généralement à tous les animaux de la province et ne réglemente pas spécifiquement le traitement des animaux de ferme. Ces lois exemptent parfois les actes de cruauté s'ils peuvent être considérés comme des « pratiques généralement acceptées » dans le traitement des animaux de ferme.

Politique

Bien que certains partis soient plus favorables à une réforme législative que d'autres, l'environnement politique au Canada est généralement défavorable au bien-être des animaux et est souvent influencé par le lobbying de l'industrie.

Notre objectif est notamment de faire en sorte que les décideurs politiques accordent une plus grande priorité à des changements réels axés sur le bien-être.

Objectifs stratégiques

Objectif A: faire participer les Canadiens et Canadiennes à l'amélioration de la vie des animaux de ferme

Stratégie n° 1: sensibiliser le public à la disparité entre les meilleures pratiques en matière d'agriculture animale et les pratiques actuelles au Canada, tout en incitant les citoyens à soutenir le changement.

MISE EN ŒUVRE:

Élaborer des campagnes répondant aux pratiques actuelles en matière d'élevage : La CCPAF étudiera les pratiques « généralement acceptées » au Canada et les comparera aux pratiques les plus progressistes à l'échelle mondiale. Des campagnes de sensibilisation seront mises en place autour des pratiques qui causent le plus de souffrance, et nous partagerons des informations sur l'importance de faire des choix alimentaires respectueux en ce qui a trait au bien-être animal.

Afin de maximiser l'engagement du public, la communication comprendra :

- **Médias imprimés tels que des affiches, annonces et lettres à la rédaction**
- **Élargissement des messages sur les médias sociaux**
- **Balados connexes**



Photo: CCFA Shay Lee

Pour soutenir ce travail, la CCPAF cherchera à collaborer avec des agriculteurs et d'autres groupes qui travaillent de manière constructive à l'amélioration de la vie des animaux de ferme au Canada.

Stratégie n° 2: responsabiliser les membres du public en leur fournissant des outils pour les inciter à agir en faveur d'un changement positif.

MISE EN ŒUVRE :

Équiper le public: La CCPAF créera des outils pour aider le public à prendre des mesures pour:

- Améliorer la vie des animaux de ferme au Canada
- Augmenter la disponibilité de choix alimentaires sans cruauté

Plus précisément, ces outils pourraient aider le public à s'engager auprès de ses représentants élus, à participer à des campagnes, à distribuer des fiches d'information pour promouvoir et défendre les droits des animaux de ferme et à signer des pétitions.

Objectif B : mobiliser le soutien local



Photo: CCFA Pia Sarker

Stratégie n° 1: faire appel aux bénévoles de la CCPAF et leur fournir des outils adaptés à leur région, tout en les encourageant à sensibiliser le public afin qu'il soutienne des changements positifs pour les animaux de ferme.

Stratégie n° 2: mobiliser le soutien du public et collaborer avec des partenaires afin d'influencer les législateurs et les acteurs du secteur pour favoriser le changement.

MISE EN ŒUVRE:

Tirer parti des connaissances locales: ancrer les campagnes provinciales dans les réalités culturelles, politiques et économiques locales afin d'en accroître la résonance et l'impact.

Maintenir une coordination centralisée avec une contribution régionale: sous la direction claire de l'équipe nationale, les équipes provinciales doivent contribuer à l'élaboration de campagnes qui s'inscrivent dans une stratégie nationale unifiée.

Investir dans le développement du leadership et l'établissement de relations: cultiver le leadership local et les partenariats organisationnels par la formation, le mentorat et la collaboration.

Objectif C: renforcer les capacités organisationnelles

Stratégie n° 1: augmenter les dons récurrents afin d'améliorer la planification et la budgétisation.

MISE EN ŒUVRE :

Promouvoir et expliquer les avantages des dons récurrents: la collecte de fonds (publipostage, médias sociaux, bulletins d'information, site web) fera des dons récurrents le premier choix, tout en offrant d'autres moyens de faire des dons. L'importance pour une organisation caritative de disposer d'une source de revenus prévisible et stable ne peut être sous-estimé; cela permet une meilleure planification et réduit les dépenses liées à l'acquisition de nouveaux donateurs. Pour les donateurs, les dons récurrents offrent commodité et flexibilité. Ces messages seront mis en avant dans nos communications.

Stratégie n° 2: mettre en place un groupe de bénévoles de la CCPAF dans toutes les régions du Canada qui connaissent bien le contexte politique et juridique relatif au traitement des animaux de ferme et qui peuvent être sollicités pour participer à des actions et à des campagnes.

MISE EN ŒUVRE :



Photo: foiegras ducks

familiariseront avec l'industrie de l'élevage dans leur région. Un comité sera mis en place pour recruter et encadrer les bénévoles.

Stratégie n° 3: maintenir une administration efficace.

MISE EN ŒUVRE:

La CCPAF continuera à gérer ses actifs avec prudence et efficacité. Elle sera fait appel à des bénévoles et à d'autres partisans pour mener une campagne ciblée et efficace.

Comment vous pouvez aider

Bénévoles:

Si vous souhaitez faire du bénévolat pour la CCPAF, nous serions ravis de vous rencontrer! Envoyez-nous un courriel à info@humanefood.ca ou appelez le 416-893-6108.

Faire un don:

En ligne sur canadahelps.org ou humanefood.ca

Virement électronique : info@humanefood.ca (aucune question ou réponse de sécurité n'est requise)

Par chèque: veuillez le libeller à l'ordre de la CCPAF.

Par téléphone: 416-893-6108

Boutique en ligne:

Vous pouvez également nous soutenir en achetant un t-shirt ou un sac fourre-tout de la CCPAF!

[Visitez notre boutique en ligne.](#)

Comment nous allons surveiller et affiner

Le plan stratégique 2025-2028 du CCFA sera révisé tous les six mois par les participants au plan ainsi que par la direction du CCFA afin d'évaluer nos progrès dans la réalisation des objectifs.

CCFA/CCPAF est un organisme de bienfaisance enregistré 816601470 RR 0001

2300 Yonge Street, Suite 1600, Toronto, ON, M4P 1E4 416-893-6108

humanefood.ca info@humanefood.ca